

# CHARTRE DE LA RELATION AU TRAVAIL

Cette charte\* a vocation à réaffirmer les fondamentaux de la relation manager.euse ↔ managé.e au sein de notre Fondation et optimiser l'accompagnement des publics.



## Respect

Le respect, c'est reconnaître et accepter l'autre dans toute sa singularité.

- Échanger avec confiance, franchise et transparence
- Faire preuve de disponibilité et d'accessibilité



## Innovation

L'innovation, c'est développer la créativité, améliorer en continu le service rendu et promouvoir l'expérimentation.

- Encourager la créativité
- Faire preuve d'adaptabilité
- Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative



## Solidarité

La solidarité, c'est porter suffisamment d'attention à l'autre pour le soutenir.

- S'inscrire dans une démarche de soutien et favoriser l'entraide
- Fédérer autour d'un projet
- Préserver une relation de proximité
- Favoriser la convivialité



## Équité

L'équité, c'est un traitement juste et égalitaire.

- Favoriser l'expression en s'inscrivant dans l'écoute et l'échange
- Soutenir l'évolution professionnelle et personnelle
- Reconnaître les compétences et valoriser le travail accompli



## Sens des responsabilités

Avoir le sens des responsabilités, c'est prendre des décisions, les assumer et être garant de leur application.

- Expliquer, donner du sens et partager les décisions
- Evaluer et réajuster les positionnements
- Inspirer confiance aux autres par ses actions
- Faire preuve de courage et d'exigence



Siège social – Casa-Vecchia  
8, avenue Urbain-Bosio | 06300 Nice